

# Foire aux questions (FAQ)

## Location de matériel de télécommunications

### Pourquoi louer notre système de télécommunications ?

Les raisons sont nombreuses et fort avantageuses : économies d'argent, protection de la marge de crédit de l'entreprise, flux de trésorerie préservés à des fins budgétaires, amélioration du bilan, avantages fiscaux, ainsi que plusieurs options de fin de location souples et intéressantes.

### Pourquoi ne pas simplement acheter le système et le compter comme un actif ?

Ce n'est pas conseillé. Le matériel technologique se déprécie très rapidement et vous voudrez sans doute éviter que cet élément d'actif paraisse sur votre bilan. Puisque les technologies évoluent constamment, il n'est pas rare qu'on se retrouve du jour au lendemain aux prises avec du matériel désuet qui a besoin d'être sorti du bilan.

### Notre entreprise est petite. Serait-il logique de louer notre matériel comme le font les plus grandes entreprises ?

Certainement. La location fournit justement aux propriétaires de petite entreprise plus de souplesse pour adapter ou agrandir leur entreprise. C'est d'ailleurs probablement pourquoi le sondage annuel de la Small Business Administration (SBA), aux États-Unis, indiquait récemment que le pourcentage de location a grimpé de 20 % au cours des deux dernières années.

### Quels sont les différents types de contrats de location ?

Chez Allstream, nous vous proposons trois programmes de location de base : le contrat de location à valeur résiduelle de 10 \$, le contrat de location à JVM et la Protection Allstream. Le contrat de location à valeur résiduelle de 10 \$ vous offre la possibilité d'acheter le matériel au terme du bail pour 10 \$. Le matériel n'est pas considéré comme un élément hors bilan et vous impose l'achat du matériel à la fin du bail. Le contrat de location à JVM (juste valeur marchande) peut constituer une transaction hors bilan et vous permet de retourner le matériel au terme du bail ou encore de l'acheter à sa juste valeur marchande. La Protection Allstream est semblable au contrat de location à JVM, mais offre beaucoup plus de souplesse si vous devez remplacer votre matériel technologique ou apporter des changements à votre entreprise. Vous pourrez en effet mettre à niveau votre système sans pénalité financière, sans période d'attente, sans transfert de solde et sans frais cachés. Votre ancien contrat sera annulé et un nouveau sera établi. Avec la Protection Allstream, vous ne payez les « frais d'utilisation » mensuels du matériel que pendant la durée où celui-ci vous est utile.

### Est-ce que les options de fin de bail sont les mêmes pour tous les types de contrats de location ?

Absolument pas. En fait, elles sont très différentes. Le contrat de location à valeur résiduelle de 10 \$ vous impose l'achat du matériel au terme du bail pour 10 \$. Le contrat de location à JVM est plus souple : vous pouvez retourner le matériel au bailleur, l'acquérir à sa juste valeur marchande ou renouveler votre bail (parfois à un tarif réduit). La Protection Allstream offre toutes les mêmes options de fin de contrat que le contrat de location à JVM, en plus de garantir, par écrit, une réduction précise des versements si vous décidez de prolonger votre bail. En outre, elle offre une garantie de remplacement du système si vos besoins technologiques changent, sans que votre solde précédent soit transféré.

### Est-ce que tous les types de contrat de location empêchent de se retrouver avec du matériel technologique désuet ?

Non, et c'est ce que vous devez comprendre. De nombreux vendeurs vous diront que la location est une bonne manière d'éviter la désuétude du matériel,

sans toutefois tout vous expliquer. En fait, la plupart des contrats de location n'indiquent en rien de quelle manière serait effectué un remplacement imprévu du système. Vous ne voulez certainement pas risquer que votre entreprise dépende d'une simple entente verbale. Certains contrats de location permettent une mise à niveau conditionnelle du matériel technologique, dans le cas où elle deviendrait disponible. Toutefois, ce n'est pas pour rien que cette mise à jour est qualifiée de « conditionnelle », car certaines restrictions s'appliquent : par exemple, vous ne pouvez pas bénéficier d'une mise à jour du système au-delà de la moitié de la durée de votre bail, le montant restant à payer est reporté au solde de votre nouveau bail, ou vous devez acquitter un montant forfaitaire correspondant au solde avant de signer un nouveau contrat. Donc, bien que la plupart des contrats de location prévoient une mise à niveau du matériel, il se peut que vous ayez à payer cher pour y avoir droit. La garantie de remplacement du système offerte par la Protection Allstream stipule clairement les détails de la mise à niveau et vous explique comment vous pourriez y avoir droit.

En gros, trois conditions s'appliquent : 1) votre nouveau paiement de location doit être égal ou supérieur à votre paiement actuel. 2) la durée de votre nouveau bail doit être égale ou supérieure à la durée de votre bail actuel, et 3) votre capacité financière doit être ré-évaluée. Il n'existe aucune restriction au niveau du temps, aucun transfert de solde, aucune refonte ni aucuns frais cachés. Allstream vous libère de votre ancien contrat et en établit simplement un nouveau quand votre système est mis à niveau. Voilà une option qui vous empêchera de vous retrouver avec du matériel désuet !

### Nous désirons faire l'ajout de nouveau matériel à notre système dans une année ou deux. Qu'advient-il alors ?

Les activités d'entreprise nécessitent le changement. Que votre entreprise prenne de l'expansion ou que vous vous adaptiez à de nouveaux besoins, vous devez éviter à tout prix d'être entravé par les modalités de votre contrat de location. De nombreuses institutions de crédit exigent de signer un nouveau contrat de location pour tout ajout de téléphones, de fonctions ou d'autres composantes, ce qui implique un nouveau bail et une nouvelle date de fin de contrat. Avant même de vous en rendre compte, vous vous retrouvez aux prises avec un nouveau contrat de location qui ne semble jamais vouloir se terminer. Chez Allstream, tous les ajouts sont groupés sur le même contrat de location : vous n'aurez donc qu'une seule date de fin de contrat.

### Un représentant commercial nous affirme que nous pourrions être protégés grâce à un « programme de mise à niveau de la technologie ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

En termes simples, cela signifie que vous avez à payer pour cette « protection » chaque fois que vous faites un versement. Ces sommes s'accumulent durant la durée de votre contrat de location et un crédit vous est accordé sur le contrat suivant si vous décidez de mettre à niveau votre matériel. Avec la Protection Allstream, vous n'avez pas à vous soucier de tels frais puisque vous êtes totalement couvert par la garantie de remplacement du système dès le départ.

### À qui s'adresser pour toute question supplémentaire à propos de la location de matériel de télécommunications ?

Nous serons heureux de vous fournir les réponses. Renseignez-vous auprès de votre représentant commercial, visitez notre site Web [www.allstream.com/leasing](http://www.allstream.com/leasing) ou appelez Allstream au **1 888 727-4717**.

## LA PROTECTION ALLSTREAM EST FONDÉE SUR LE PARTENARIAT AVEC TAMCO.

